

# **Bruno Giraud (1768-1811), “premier chirurgien” de Louis Bonaparte, roi de Hollande \***

par Teunis Willem Van HEININGEN \*\*

## **Quelques faits biographiques**

Bruno Giraud, né à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne), en 1768, commença ses études au Collège de Magnac (1). Arrivé à Paris en 1787, il y étudia la chirurgie pour laquelle il avait un goût décidé. Il obtint des facilités pour continuer ses études, grâce à l'extrême exactitude dont il fit preuve dans son service d'élève externe à l'Hôtel-Dieu. En 1790, on lui décerna le premier prix de l'École pratique. Peu de temps après, il y fut nommé chirurgien interne. On le compta parmi les jeunes talents qui postulèrent la compagnie de Pierre-Joseph Desault, professeur de clinique externe à l'Hôtel-Dieu, tels que Duméril, Bichat et Dupuytren (2). Bruno Giraud fut particulièrement remarqué par son maître Desault, qui le fit nommer adjoint du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, en 1795.

À la mort de Desault – le 1er juin 1795 – on offrit à Giraud plusieurs fonctions importantes dans les principaux hôpitaux de Paris. Il préféra rester fidèle à son poste, où il enseignait l'anatomie et les opérations chirurgicales. Cependant, à deux occasions, il essaya de donner une nouvelle direction à sa carrière. La première se présenta après la mort de Fragonard, directeur des recherches anatomiques. Dans ce concours il était le concurrent de ses amis. Duméril fut nommé. À la deuxième occasion en 1801, ce fut Duméril qui fut nommé professeur-adjoint d'anatomie et de physiologie. De l'avis de Duméril, Giraud était un bon anatomiste et un bon chirurgien. Ses nombreux élèves profitaient beaucoup de ses leçons. Il faisait toujours preuve d'un véritable intérêt pour l'élève qui désirait se faire chirurgien. Le 11 juin 1806, le Conseil Général des Hospices Civils de Paris accorda à Giraud, entre-temps nommé premier chirurgien de Louis Bonaparte, roi de Hollande, un congé d'un an (3). Entre-temps nommé chirurgien en chef de l'armée de Hollande et de la Garde Royale, Giraud fit, avec son roi, la campagne de Prusse, en automne 1806. À son retour en Hollande, il fut décoré des titres de chevalier de l'Ordre Royal de Hollande et de chirurgien en chef des Gardes du Corps.

---

\* Comité de lecture du 17 décembre 2005 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* Diepenbrocklaan 11, 7582 cx-Losser - Pays-Bas. Courriel : heinluit@hetnet.nl.

### **Les publications**

Le 12 floréal de l'an 12 (le 11 mai 1804), Bruno Giraud fut nommé membre adjoint de la Société de l'École. Il lui a communiqué plusieurs observations intéressantes. En outre, son ami Xavier Bichat a publié quelques observations dans les *Oeuvres chirurgicales* de Desault. Une collection précieuse d'observations chirurgicales, recueillie sur les malades qu'il avait opérés lui-même, fut rassemblée dans son dernier ouvrage, intitulé *Traité de chirurgie externe*. En 1806 ou en 1807 déjà, il en avait commencé l'impression à ses frais, mais ce travail ne fut pas achevé (4). En outre Giraud laissa encore quelques observations chirurgicales, publiées dans le *Journal de chirurgie*, sous la rédaction de quelques élèves de Desault (5). De plus il écrivit la *Description d'un hermaphrodite* (1796) (6), *Mon opinion sur les opérations césariennes et de la symphyse* (1797) (7), la *Modification de l'opération de la cataracte pour la rendre plus simple et plus sûre* (1802) (8), et les *Propositions de chirurgie clinique* (1802-1803) (9).

Dans son mémoire sur la césarienne il constate que la plupart de ces opérations aboutirent à la mort des femmes. Giraud conclut sa brochure par l'expression d'un seul vœu : "que l'une ou l'autre de ces opérations ne soit jamais pratiquée que dans des cas d'une absolue nécessité, par des hommes profondément instruits, qui n'ont d'autre ambition que celle de jouir de l'avantage inappréciable de conserver à la vie les êtres, formés par la nature pour être mères".

Mais quelle fut sa contribution à l'amélioration de la chirurgie en Hollande pendant le gouvernement de Louis Bonaparte, et surtout à celle de l'enseignement de la chirurgie ?.

### **Le premier contact entre Brugmans et Giraud**

Le 5 janvier 1806 déjà, Sebald Justinus Brugmans, en sa qualité de directeur du Conseil de Santé, entra en contact avec Bruno Giraud. Dans sa lettre, Brugmans donna une liste nominative des meilleurs médecins et chirurgiens, qui méritaient d'être nommés médecins et chirurgiens de Sa Majesté (10). Finalement, les propositions abondantes, faites par Brugmans et par Groen Van Prinsterer, commissaire de la police médicale auprès du Ministère de l'Intérieur à La Haye (11), aboutirent au décret royal du 18 février 1807 (12). Les professeurs Brugmans, Thomassen à Thuessink et Van Geuns (père) furent appelés au poste honorifique de médecin consultant du roi. Les médecins Ontijd et Van Stipriaan Luïscius furent nommés médecins de l'infirmerie et de la maison du roi, les professeurs Sandifort (père) et Bleuland chirurgiens consultants du roi, et Cappel chirurgien de l'infirmerie et de la maison du roi.

### **Le règlement des examens pour les futurs officiers de santé de l'armée**

Le 3 février 1806, le Ministre de la Guerre de la République batave approuva le règlement dans lequel furent décrites les conditions à remplir et les examens à passer par les officiers de santé de l'armée. Il s'agissait de la ratification d'un règlement déjà en vigueur depuis le 12 juillet 1803 (13). En outre, depuis 1804 il y avait la Législation médicale d'Etat. C'était à ces règlements que Bruno Giraud fut confronté, dès son arrivée en Hollande. Selon le premier document, les hommes qui désirent être admis à l'examen de chirurgien-major, doivent être déjà nommés au grade de chirurgien aide ou à celui de docteur en médecine à une des universités de la République batave. Ils doivent également avoir passé un examen préalable concernant leurs connaissances professionnelles.

Premièrement, le candidat doit répondre, en latin et par écrit, à deux questions, prises dans la théorie de la médecine et de la chirurgie, afin de prouver sa capacité de faire un exposé sur un sujet médical peu difficile. Deuxièmement, après être arrivé à l'Hôpital d'Instruction de Leyde, il doit y passer une préparation anatomique et en donner la démonstration. Il doit également y traiter au moins trois malades pendant trois semaines (dont un attaqué d'une maladie chirurgicale et les deux autres de maladies internes). En plus, il faut qu'il en dresse un journal exact (dans lequel il décrit l'histoire de ces maladies). Troisièmement, en présence d'un des membres du Conseil de Santé et des chirurgiens majors de l'Hôpital d'Instruction, il doit exécuter trois grandes opérations. Finalement, après avoir remis au Conseil de Santé son journal des maladies traitées, et après avoir reçu l'approbation de son contenu, il doit subir, en présence de deux membres du Conseil de Santé, un examen rigoureux sur l'anatomie, sur la physique du corps humain (c'est-à-dire la physiologie), sur la pathologie et sur les maladies particulières (tant externes qu'internes), sur les connaissances des moyens curatifs et sur l'application des bandages. Après avoir satisfait au Conseil, le candidat est promu et nommé au grade de chirurgien major de l'armée.

### **État sanitaire des troupes françaises en Hollande**

Très probablement, la situation sanitaire des troupes françaises en Hollande, qui, peu après son avènement, fut communiquée au roi, le poussa à donner l'ordre à Giraud, premier chirurgien de l'armée, de s'occuper de la santé des armées (14). Peu de temps après, Giraud informa Sa Majesté de sa collaboration fructueuse avec Brugmans et de ses efforts pour réorganiser le service de santé français en Hollande, sans provoquer une dégradation des soins, ni mettre en danger les secours nécessaires aux malades et aux blessés, assurance qu'il donna à plusieurs reprises (15).

### **Le conseil de santé de la République batave**

À peu près immédiatement après son avènement, le roi fut renseigné sur le Conseil de Santé, par Van Meerten, son secrétaire. Il assure que le Conseil garantit la bonne qualité du service, grâce aux mesures prises depuis sa fondation en mai 1795. La qualité excellente de l'éducation des officiers de santé est surtout due à la fondation d'une école de médecine et de chirurgie, établie dans l'hôpital central de l'armée à Leyde, géré par Brugmans (16). En outre, un Magasin central des médicaments et des pansements, établi à La Haye, sert aussi bien les hôpitaux militaires hollandais que les institutions françaises en Hollande. C'est tout à fait le mérite personnel de Brugmans. Sans nul doute, Giraud était déjà au courant du contenu de ce document, avant que celui-ci ne fût remis au roi de Hollande, vu qu'il y ajouta plusieurs remarques et qu'il en corrigea quelques passages. C'était donc par la main de Giraud que ce document fut transmis au roi Louis Bonaparte. Dans sa lettre du 9 octobre 1806, adressée au Ministre de la Guerre à La Haye, Lafisse, un des médecins consultants français de Sa Majesté le Roi, expliqua encore une fois les différences entre le service de santé français et celui de l'armée hollandaise (17). Lafisse propose l'adoption de toutes les propositions faites par Giraud. L'histoire a montré que, à son tour, Giraud adopta surtout les propositions faites par le Conseil de Santé hollandais, qui furent exprimées par Brugmans d'une façon persuasive, peut-être parce qu'il fallait se décider sous peu et que Lafisse avait demandé plus de temps afin de pouvoir faire une analyse plus profonde de nouveaux renseignements plus détaillés, ren-

seignements à donner en grande partie par son collègue Giraud. Finalement, en septembre 1807, Willem Six, Conseiller d'État pour le Commerce et les Colonies, informa Sa Majesté des résultats des recherches faites par lui conformément aux ordres de son souverain (18). Il proposa l'augmentation de l'influence royale sur la détermination du nombre des hôpitaux militaires permanents du royaume. Il proposa aussi que le Conseil de Santé fût placé immédiatement sous les ordres du Ministre de la Guerre. Somme toute, il proposa de prendre un certain nombre de mesures, pour contrôler les devoirs des officiers de santé militaires et des employés de l'administration des hôpitaux militaires, la nomination d'un Commissaire principal par le Ministre de la Guerre et d'un Commissaire spécial auprès de chaque hôpital militaire. Six souligna également l'importance de l'indépendance de ce Commissaire, indépendant du Conseil de Santé et indépendant de la Faculté de médecine de Leyde. Bien sûr le Ministre de l'Intérieur aurait la possibilité de consulter les Facultés de médecine. Six s'opposa à l'idée de Sa Majesté de transférer toutes les fonctions du Conseil de Santé à la Faculté de médecine de l'Université de Leyde. Six se prononça très prudemment, parce qu'il savait que le Conseil avait rempli ses fonctions depuis longtemps et que la bonne qualité et l'économie de ce service étaient très bien connues.

### **État de la chirurgie en Hollande**

En 1748 déjà, le médecin hollandais Schlichting, membre correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris exprima le désir qu'à l'avenir les médecins s'occupassent plus particulièrement de la chirurgie (19). En 1797, Mulder, professeur de médecine à l'Université de Franeker, se plaignit de la qualité défectiveuse de l'enseignement chirurgical. Comme les connaissances théoriques, les exercices sur le cadavre ne suffisent pas, il faut apprendre le métier au lit du malade et à la table d'opération (20).

Quoique dans les hauts échelons du gouvernement le mécontentement de l'état de la science et de la pratique de la chirurgie dominât, on put toutefois signaler aussi des exceptions favorables, par exemple la fondation – en 1790 déjà – de la Société pour la protection de la chirurgie, siégeant à Amsterdam. Cette Académie fut formée sur le modèle de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris (21).

Depuis 1795 déjà, à l'occasion de la suppression des guildes, on prévit la fondation d'Écoles de chirurgie, mais ces projets ne furent pas réalisés. Le seul progrès était qu'à partir de l'an 1801, les futurs chirurgiens furent examinés par des commissions départementales ou municipales, instituées pour l'inspection et la surveillance médicale.

### **Proposition de l'établissement d'une École de chirurgie et d'une Académie de chirurgie**

Un document très important – hélas sans date – est le *Rapport de Mr Giraud sur l'état de la chirurgie dans le Royaume & sur l'établissement d'une école de chirurgie* (22). Cette proposition apporta également la fondation d'une Académie de chirurgie.

Après avoir souligné qu'il a écrit ce document sur la demande de son souverain, Giraud fait savoir qu'il a su se procurer tous les renseignements désirés sur l'état actuel de la chirurgie en Hollande, vu la multiplicité des lecteurs en chirurgie, payés par les villes, même où il n'y a pas d'université. On pourrait conclure trop facilement qu'il ne reste plus rien à faire en faveur d'un art aussi utile à l'humanité. Mais bientôt on abandonne

cette idée, dès que l'on se rend compte que le nombre des écoles est trop grand pour celui des élèves et qu'aucune d'elles n'est pourvue des moyens nécessaires à la réalisation d'un enseignement complet. Autrement dit, quel succès pourrait-on obtenir d'une école qui ne soit à peine fréquentée que par quelques élèves isolés, et qui – par conséquent – ne puisse que vivoter ? Giraud se demande vraiment si les lecteurs de ces écoles peuvent suppléer à ce qui manque à leurs auditeurs, du côté des hôpitaux, des bibliothèques, des jardins botaniques, des cabinets et des arsenaux d'instruments. Ces lecteurs se trouvent donc dans l'impossibilité d'offrir à leurs élèves des images qui réveillent leur attention, et qui peignent pour ainsi dire à leur esprit ce que la pensée la mieux développée ne fait pas toujours comprendre. Leurs leçons doivent nécessairement être monotones et froides et ne peuvent jamais être que des extraits d'ouvrages dont l'élève attentif ne peut véritablement profiter qu'autant qu'il peut ensuite recourir aux auteurs mêmes. À son avis, ces cours sont normalement aussi brefs qu'insignifiants, tandis que les lecteurs, presque sans auditeurs, se hâtent d'encaisser la rétribution des élèves et de l'administration locale. Néanmoins, c'est par ces lecteurs des écoles de chirurgie locales que beaucoup de jeunes chirurgiens sont instruits, examinés et promus.

Indûment, on pourrait penser que, dans les universités, l'enseignement de la chirurgie était d'une qualité supérieure. Pourtant, la chirurgie n'y est enseignée qu'accessoirement par des médecins. Nonobstant, beaucoup de ceux qui professent la chirurgie se distinguent par leur zèle, quoique la position sociale des chirurgiens ne soit que peu considérée.

Giraud conclut que cette situation résulte de l'insuffisance de ces établissements, qui n'ont pas suivi les progrès de la science. On pourrait même dire que, à beaucoup d'égards, le temps les a rendus rétrogrades. Quand on cite encore avec éloge des noms qui ont illustré la Hollande, tels que Rau, Ruysch, Albinus et Gaubius, on rappelle une époque à laquelle on venait ici de tous les pays étudier la chirurgie sous ces illustres maîtres, tandis qu'aujourd'hui les jeunes talents partent pour l'étranger pour y être formés par des professeurs renommés.

Parmi les chirurgiens hollandais, il y en a quelques-uns qui excellent dans leur profession, mais l'impossibilité d'étendre leur réputation ne leur permet guère de rendre que des services locaux et très limités. Giraud prie Sa Majesté de remettre les sciences médicales dans leur gloire d'autrefois. Elles ont besoin de Sa protection. Par conséquent, il ose Lui proposer le moyen le plus propre à y réussir, à savoir l'établissement d'une "École centrale de chirurgie", école très complète, relativement à l'état de la science dans le Royaume, et au peu de charges que peut supporter l'État. Cette École devrait, à son avis, être provisoirement composée de six professeurs, et compter au moins un professeur d'anatomie et de physiologie, un professeur de pathologie et de nosologie chirurgicale, un professeur enseignant les opérations et l'histoire de la chirurgie, un professeur de botanique et de matière médicale, un professeur enseignant la clinique extérieure ou chirurgicale et un professeur enseignant les accouchements et les maladies des enfants. Il faut que les cours soient donnés dans la langue du pays ou en français, langue qui, entre-temps, est devenue presque universelle. À son avis, il faut augmenter le salaire des professeurs. En outre, il faut leur faire cadeau d'un costume distingué, qui commande le respect des élèves quand ils donnent leurs cours et qui les fait reconnaître dans les cérémonies publiques. Il faut réunir les élèves auprès de l'École centrale de chirurgie, leur faire comprendre qu'il ne tient qu'à eux de se mettre au niveau des élèves en médecine et

d'obtenir la même considération. Il recommande aussi l'organisation de concours annuels et l'attribution de prix aux lauréats. En outre, on pourrait encourager les talentueux en leur promettant une position dans les établissements publics et on pourrait également créer différentes catégories de chirurgiens, telles que le simple maître de chirurgie et le docteur en chirurgie. Par un tel règlement, le premier ne serait admissible ni éligible que pour les fonctions ordinaires, tandis que les autres fonctions ne pourraient être remplies que par ceux qui auraient été promus docteurs en chirurgie.

#### *Les examens*

Les examens préalables et nécessaires à l'obtention des diplômes de maître de chirurgie ou de docteur en chirurgie doivent se faire devant un jury, nommé chaque année à cet effet. Il est essentiel que ce jury soit composé avec le plus grand soin. Quoique les examens ordinaires puissent se faire dans la langue de l'École, il vaudrait mieux – à cause de la dignité de la profession – que le jury exigeât de ceux qui veulent passer leur doctorat, qu'ils passent leur dernier examen en latin. Cela offrirait aux élèves de bonne famille et d'une éducation soignée, une chance de se distinguer. Cependant, pour rendre justice aux talentueux d'origine plus modeste, il faudrait les mettre en mesure d'obtenir le même titre qu'eux, par exemple en mettant au concours une ou plusieurs places de docteur, indistinctement pour tous les élèves qui voudraient y prétendre dans la langue usuelle ou dans celle de l'école. Giraud souligne qu'il ne s'agit que "de l'émulation et de l'honneur qui pourraient maintenir les maîtres à une hauteur convenable et donner aux élèves de toutes les classes cette ardeur pour le travail et même quelquefois le mépris de la vie qui les attache constamment aux études et aux opérations souvent aussi funestes à la santé que dégoûtantes pour une âme faible".

#### *La capitale de la Hollande*

De l'avis de Giraud, Amsterdam est le lieu le plus propre à recevoir cet établissement, parce que les hôpitaux et les établissements de charité y sont nombreux. Sans hôpitaux, point d'études de chirurgie, parce que le résultat de la pratique doit toujours démontrer la justesse de la théorie. En outre, il y a un jardin botanique, un cabinet de physique, une petite bibliothèque et un amphithéâtre d'anatomie (23), tandis qu'il est possible d'y établir graduellement et sans beaucoup de frais un arsenal de chirurgie. Comme on a besoin de la mort pour l'instruction et le salut des vivants, le susdit théâtre peut aussi servir aux grandes opérations auxquelles chaque élève participera du moins de l'œil. Du sein des hôpitaux, on peut facilement extraire un certain nombre de malades de tout genre, qui, après avoir été placés dans une ou plusieurs salles, peuvent être traités par un des professeurs en présence des élèves. Comme en France, à l'Hôtel-Dieu de Paris, le chef de l'un des grands hôpitaux devrait être en même temps professeur à l'École, afin que sa théorie et sa pratique deviennent les plus sensibles et les plus utiles à ses élèves. Naturellement, c'est à Sa Majesté de décider de ces propositions. Cependant, Giraud sait déjà qu'il y a bien des personnes qui croient que cet établissement doit être fondé auprès de la plus grande université du royaume. Il est sûr que cela n'est pas nécessaire, parce qu'un chirurgien ne se forme qu'au milieu des blessés et des morts. C'est à Sa Majesté de ne pas s'arrêter aux réclamations peu réfléchies et de réunir dans cette École toutes les petites fondations dispersées dans les diverses villes du royaume.

Il faut réélire comme professeurs du nouvel enseignement les lecteurs les plus zélés et les plus capables de répondre aux vues de Sa Majesté et au but de l'institution. Ainsi, Sa

Majesté peut former un corps de professeurs et d'élèves qui n'ait besoin du secours d'aucune université et qui puisse se suffire à lui-même. Il répète que seule la rivalité put donner son grand essor à la chirurgie. En outre, il faut établir une Académie de chirurgie, composée de quinze ou de vingt membres titulaires, choisis et nommés par le roi parmi les docteurs exerçant la chirurgie, y compris les six professeurs de l'École de chirurgie. Cette Académie présenterait un grand nombre d'avantages. Ce serait surtout dans son sein qu'il faudrait annuellement chercher les membres du jury d'examineurs, dont les fonctions peuvent souvent influer sur l'enseignement aussi efficacement que le zèle des professeurs les plus assidus. Naturellement, ce serait le premier chirurgien du Roi qui devrait en être le président d'office. Cette nomination lui offrirait l'occasion de faire savoir à Sa Majesté les succès et les besoins de l'École et de l'Académie, par exemple: les détails particuliers du règlement de ces deux corps, l'enseignement, la discipline chirurgicale, les examens, les grades, les rétributions des candidats, la recette et la dépense des sommes qui en proviennent, et un grand nombre d'autres articles d'économie particulière.

Malgré la déclaration faite dans le préambule de son rapport, Giraud souligne qu'il faudra rédiger un nouveau rapport, fondé sur une analyse plus profonde des faits et des renseignements sur les localités qu'il n'a pas encore pu prendre. Il se demande si Sa Majesté croit nécessaire d'adopter les fondements du projet qu'il a eu l'honneur de Lui présenter. Quant à lui, il répondrait volontiers à cette invitation.

### Évaluation

Sans nul doute, Bruno Giraud fonda ce projet sur le contenu du Prospectus de l'École de chirurgie, établie en 1788 au Grand Hospice d'Humanité à Paris (l'ancien Hôtel-Dieu). Ce document important fut écrit par son précepteur inspirateur, Desault (24). Il s'applique également aux concours destinés au recrutement des internes pour l'École de Chirurgie en Hollande, dont la fondation fut prévue par Giraud (25).

Desault fut le premier à souligner que les leçons de chirurgie doivent être moins un exposé qu'une démonstration des maladies, l'examen méticuleux des symptômes, l'explication des résultats de ces analyses, la détermination des traitements nécessaires, l'exécution de l'opération et la discussion du résultat final et – éventuellement – son autopsie en présence d'une audience nombreuse (26). La ressemblance des idées de Giraud avec celles de son maître est vraiment étonnante. À l'avis de Desault, on ne peut pas suffisamment souligner l'importance de la pratique de la chirurgie par les étudiants dans tous les aspects du métier que le chirurgien peut rencontrer. L'admission des jeunes élèves talentueux par un concours annuel aux études de la chirurgie et à la profession, l'admission des élèves de différents niveaux de formation préparatoire aux différents niveaux des études, le désir des chirurgiens d'être du même rang que les médecins et finalement la possibilité d'obtenir le grade de docteur en chirurgie devraient promouvoir ce métier. En outre, la fondation d'une Académie de Chirurgie qui serait indépendante des universités de Hollande, offrirait à ses membres la possibilité d'assouvir leur désir de connaissances. Très probablement, ce document important fut écrit après le retour de Bruno Giraud et de Louis Bonaparte de la guerre contre la Prusse. Pour Giraud, le moment était venu d'encaisser les récompenses pour les services rendus à son souverain. Le fait que le nom de Bruno Giraud ne figura jamais sur les listes des membres de la Société pour la protection de la physiologie, de la médecine et de la chirurgie (27), justifie mon hypothèse que – une fois portée à la connaissance d'un cercle plus large – la

conséquence de la susdite effusion franche pourrait susciter une certaine répugnance de la part de la Société, qui – à vrai dire – fonctionnait déjà comme Académie de médecine et de chirurgie et, par la suite, de la part du vieux professeur Andreas Bonn (28), qu'il désira remplacer comme président. On pourrait s'imaginer également que Giraud se cassa les dents sur le fait que, depuis 1799 déjà, une École pratique de chirurgie et d'obstétrique exista au *Nosocomium Clinicum* de Leyde, outre l'École de médecine et de chirurgie, établie dans l'hôpital central de l'armée de Leyde, qui était le seul hôpital militaire d'instruction en Hollande.

### **Professeur de chirurgie pratique à l'Athénée Illustré d'Amsterdam**

Par le décret royal du 26 juin 1809, Bruno Giraud – premier chirurgien du roi – fut nommé professeur de chirurgie pratique à l'Athénée Illustré d'Amsterdam, afin de soulager les fonctions du professeur Bonn, le Nestor de la chirurgie pratique et de l'obstétrique. C'était bien la récompense la plus honorifique. Le conseil de gestion de cette université lui alloua un traitement annuel de 1 000 florins. Le 1er août 1809, Giraud, acceptant volontiers cette nomination, fut présenté aux membres du conseil de gestion. À cette occasion, il demanda d'être exempté provisoirement de l'obligation de faire son discours d'inauguration. Les curateurs lui permirent cet ajournement. Pendant à peu près un an Giraud y exerça son professorat. Lors de sa séance du 29 janvier 1811, le conseil de gestion de l'Athénée conclut que le poste de Giraud était vacant. En juillet 1810 déjà, il était parti sans tambour ni trompette, en compagnie de son souverain. On proposa Pieter Jacob Van Maanen, à ce moment-là professeur de médecine à l'Université de Groningue et Commissaire général pour les affaires de médecine auprès du Ministre de l'Intérieur. On lui offrit les mêmes conditions qu'à Giraud en 1809. Van Maanen les accepta. Une fois rentré à Paris, Bruno Giraud, resté citoyen français et chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu de Paris, reprit ses fonctions et commença même un cours d'anatomie. Ses fatigues déjà apparentes aboutirent à un œdème aux jambes et à une altération des organes respiratoires et de la circulation. Il succomba le 15 janvier 1811, au milieu de ses confrères. Il laissait une veuve et trois enfants.

Ce n'est qu'après coup que le conseil de gestion de l'Athénée Illustré d'Amsterdam fut informé du décès de Bruno Giraud (29). Peu après sa mort, le Conseil Général des Hospices Civils stipula – sur la proposition d'un de ses membres – qu'il serait accordé à M. Dupuytren, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu, successeur de Giraud, un traitement annuel de mille francs, dont jouissait avant lui M. Giraud, décédé (30).

### **REMERCIEMENTS**

Mes remerciements s'adressent au CHAN (Paris), aux Archives de l'AP-HP (Paris), à la BIUM (Paris) et au M. Bas H.L. Kienhuis (Denekamp, Pays-Bas) pour sa correction du texte.

### **NOTES**

- (1) *Bulletin de l'Ecole [“puis” de la Faculté] de Médecine de Paris et de la Société de Médecine établie dans son sein*, Tome 2 (1809-1811), le 7 février 1811, par M. DUMÉRIL, secrétaire, p. 33-36 ; voir aussi : *Biographisches Lexikon der hervorragenden Aerzte aus allen Zeiten und Ländern*. Urban & Schwarzenberg, Berlin, Wien, 1930, Band 2, pp. 758-759 ; VAN DER AA

- A.J. - *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*. Haarlem, J.F. van Brederode, 1852, deel 5, pp. 59-60 ; voir aussi : G.A. LINDEBOOM - *Dutch Medical Biography*. Amsterdam, 1984.
- (2) CORLIEU A. - *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris (1794-1894)*. Imprimerie Nationale, Paris, 1896 ; voir aussi : DELHOUME L. - *Dupuytren*. Imprimerie Société des Journaux et Publications du Centre, Limoges, 1935, p. 38-49 ; ROCHARD J. - *Histoire de la Chirurgie Française au XIXème siècle : Étude historique et critique sur les progrès faits en chirurgie et dans les sciences qui s'y rapportent*. J.-B. Baillière et fils, Paris, 1875, pp. 1-17.
- (3) Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), *Conseil Général des Hospices civils de Paris*. Inventaire analytique des délibérations, X (1806), 3709, folio 880, 11 juin 1806.
- (4) VAN DER AA (1852), Vol. 5, pp. 59-60.
- (5) GIRAUD B. - "Fractures du col du fémur", dans : *Journal de Chirurgie*, Tome I, 1797, p. 343 ; "Observation sur l'extirpation d'une partie considérable de la glande thyroïde", dans *Journal de Chirurgie*, Vol. III, janvier 1792, pp. 3-8 ; "Observation sur une tumeur fongueuse à l'ombilic, guérie par la ligature", dans : *Journal de Chirurgie*, Vol. IV, juillet 1792, pp. 55-56.
- (6) BIUM (Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, Paris), cote 90958, tome 282, n° 12.
- (7) GIRAUD B. (Paris, vers 1797).
- (8) GIRAUD B. - Imprimerie de Brasseur, Paris, an X, 1802, pp. 1-8.
- (9) GIRAUD B. - *Propositions de chirurgie clinique, présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, figurant comme thèse inaugurale*. Imprimerie de Migneret, Paris, 1803.
- (10) Centre Historique des Archives Nationales (CHAN, Paris), AF IV 1831 : Sebald Justinus Brugmans (La Haye) à Bruno Giraud (Paris) ; le 5 janvier 1806.
- (11) CHAN AF IV 1790 : Groen van Prinsterer (La Haye) – *Liste des Médecins ordinaires, des médecins consultans, des chirurgiens ordinaires et des chirurgiens consultans, le 30 janvier 1807*.
- (12) Algemeene Konst en Letterbode, Loosjes, Haarlem, 1807-I, pp. 129-130.
- (13) CHAN AF IV 1794 : *Extrait des Registres du Conseil de Santé de l'Armée et des Hopitaux de la République Batave (le 3 février 1806)*.
- (14) CHAN AF IV 1774 : *Armée de Hollande, Etat major des différentes divisions de l'armée française en Hollande, du 24 juin 1806* ; Van HEININGEN T.W.- La carrière de Sebald Justinus Brugmans (1763-1819) dans le service de santé militaire, dans : *Histoire des Sciences Médicales*, Vol. 38, n° 3, 2004, pp. 275-304.
- (15) CHAN AF IV 1816 : Bruno Giraud (Amsterdam) au Roi Louis Bonaparte (La Haye), août 1806 ; CHAN AF IV 1792 : *Rapport détaillé sur les hôpitaux français et les hôpitaux hollandais (1795-1806), fait par Brugmans et Giraud, et adressé au roi de Hollande, les 10 et 11 août 1806* ; CHAN AF IV 1793 : *Rapport sur la maladie actuellement régnant parmi le militaire dans quelques contrées du Royaume, fait à Son Excellence le Ministre de la Guerre, par le Conseil de Santé de l'Armée de Sa Majesté* ; les 4-8 octobre 1807.
- (16) CHAN AF IV 1774 : Van Meerten, L.A. (La Haye) au Roi Louis Bonaparte (La Haye) : *Organisation du Conseil de Santé, établi en 1795 et siégeant à La Haye, le 10 juillet 1806*.
- (17) CHAN AF IV 1793 : Lafisse (La Haye) au Ministre de la Guerre (La Haye) ; le 9 octobre 1806 ; CHAN AF IV 1812 : L.A. van Meerten (La Haye) – *Note sur le service de santé dans le royaume* ; [probablement du printemps ou de l'été 1807].
- (18) CHAN AF IV 1790 : Six, W. (Conseiller d'État, La Haye) - *Rapport du Conseil d'État sur le Projet du Règlement concernant l'organisation et le Service des Hôpitaux Militaires et plusieurs autres questions ["Rapport au Roi"]*, le 8 septembre 1807 ; CHAN AF IV 1790 : Six, W. (La Haye) - *Projet de Décret : Règlement concernant l'organisation et le Service des Hôpitaux Militaires en Hollande* (probablement d'août 1807).
- (19) SCHLICHTING J.D. - *Traumatologia nova antiqua, ofte Vernieuwde wond-heelkunde, steunende op oude grondregels, om allerly wonden wel te kennen en te genezen, zonder dat men prop-*,

- stop- en steekwicken, of veele zalven, plaasters, en meer andere kragtloze, zoogenaamde hulp-middelen noodig heeft. ...., Amsterdam, 1748.*
- (20) MULDER J. - *Redevoering van Johannes Mulder over de redenen, waarom de Nederlanders in het algemeen zeer weinig tot verbetering en uitbreidung van de heel- en verloskunde hebben toegebragt.* Van der Sluijs, Leeuwarden, 1797.
  - (21) DE MOULIN D. - *A History of Surgery – with emphasis on the Netherlands.* Kluwer Academic Publishers ; Martinus Nijhoff, Dordrecht, Boston, Lancaster, 1988, p. 178-186 ; FRIJHOFF W. - *L'Ecole de Chirurgie de Paris et des Pays-Bas : Analyse d'un recrutement* ; dans : *LIAS. APA Holland University Press*, Amsterdam Maarssen, Vol. 17, afl. 2, pp. 186 et 198.
  - (22) CHAN AF IV 1816 : *Rapport de M. Giraud sur l'état de la chirurgie dans le Royaume & sur l'établissement d'une école de chirurgie.* Document sans date, mais à dater entre octobre 1807 et janvier 1809.
  - (23) L'amphithéâtre d'anatomie y existait depuis la troisième décennie du dix-septième siècle ; les premières dissections y furent exécutées entre les ans 1550 et 1555.
  - (24) DESAULT P.-J. - *Prospectus de l'École de Chirurgie, établie au Grand-Hospice d'Humanité, ci-devant Hôtel-Dieu de Paris.* Veuve Hérisant/Archives Nationales, Paris, vers 1789.
  - (25) COURY Ch. R. - *L'Hôtel-Dieu de Paris: Treize siècles de soins, d'enseignement et de recherches.* L'Expansion, Paris/Imprimerie de Champagne, Langres, 1969, pp. 77-78.
  - (26) CHOPART Fr., et P.J. DESAULT - *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent.* Paris, An IV, 1796, pp. 12-16.
  - (27) GAA (Amsterdam) : Invoeringsnummer 819-136 ; *Liste des membres du "Genootschap ter bevordering der natuur-, genees- en heelkunde", 1806-1810.* Attendu que le terme "natuur-kunde" doit être conçu comme "physiologie humaine", la susdite société doit être intitulée "Société pour la protection de la physiologie, de la médecine et de la chirurgie".
  - (28) Andreas Bonn (1738-1818), promu docteur en médecine à Leyde, nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à Amsterdam en 1771.
  - (29) GAA (Amsterdam) : invoeringsnummers 819, 260 et 282, *Album Acad. Ath. Illustrae.* Van Munster & Zn, Amsterdam, 1882.
  - (30) AP-HP (Paris) – Conseil Général des Hospices Civils de Paris : 136 Foss, arrêté 10307, feuillet 267.

#### RÉSUMÉ

*En 1806, Bruno Giraud (1768), adjoint du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu depuis 1795, fut nommé premier chirurgien du roi de Hollande. Peu après, le roi le nomma chirurgien en chef de l'armée. En juin 1809, la municipalité de la ville d'Amsterdam le nomma professeur de chirurgie pratique à l'Athénée Illustre. Son séjour en Hollande prit fin en juillet 1810. Ses propositions d'une nouvelle école de chirurgie et d'une nouvelle académie de chirurgie ne furent pas réalisées, Brugmans et Bonn faisant obstacle à ces projets. Néanmoins, ses idées ont donné un nouvel essor à la pratique et à l'enseignement de la chirurgie en Hollande.*

#### SUMMARY

*In 1806 Bruno Giraud (1768-1811), as an assistant to the head of the surgical department of the "Hôtel-Dieu" (Paris), was appointed personal surgeon to King Louis Bonaparte of Holland in 1806 and chief surgeon of the Dutch army. In 1809 he was appointed professor of practical surgery at the Atheneum Illustre (Amsterdam), which position he held until July 1810. After his return to Paris, he resumed his former job at the Hôtel-Dieu..*

Translation : C. Gaudiot